



## BESSENAY

### Séance du 09 septembre 2014

Prochaine séance du Conseil Municipal  
Mardi 14 octobre 2014  
à 20h30

### Agenda

**Samedi 27 septembre**  
50 ans Comité des Jeunes

**Mercredi 1<sup>er</sup> octobre**  
Club des Cerisiers Blancs :  
concours de belote

**Samedi 4 octobre**  
Inauguration du City-stade  
à 11 h

**Dimanche 5 octobre**  
Repas des Aînés

**Samedi 11 octobre**  
Foot : repas

**Samedi 18 octobre**  
Conseil parents d'élèves : repas

## ZOOM sur

### Les élections sénatoriales

Le sénat est composé de 348 sénateurs élus au suffrage universel indirect. Depuis 2011, et en application de la réforme de 2003, il est renouvelable par moitié en deux séries tous les trois ans pour tenir compte de la réduction de 9 à 6 ans de la durée du mandat sénatorial.

La série 1 (170 sièges) a été renouvelée lors des élections de 2011.

Les élections du 28 septembre prochain concernent la série 2 (178 sièges dont 7 pour le Rhône).

#### Quelques chiffres clés :

- 178 sièges à pourvoir
- 59 sénateurs à élire au scrutin majoritaire dans 34 circonscriptions
- 119 sénateurs à élire à la représentation proportionnelle
- Environ 87 000 électeurs composent le collège électoral de la série 2 (sur un total de 160 000 électeurs pour le collège électoral total des séries 1 et 2)
- Dans chaque circonscription, le collège électoral se compose : des députés et des sénateurs, de l'ensemble des conseillers généraux, des conseillers régionaux mais **surtout des délégués des conseils municipaux qui représentent 95% des électeurs des sénateurs.**

Pour en savoir plus :

<http://www.senat.fr/senatoriales2014/>

## Compte rendu municipal

**Présents** : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, LIMOUSIN, LOMBARD, BLANC, TOINON, BOSCH, ARQUILLIERE, CROCI, MICOLON, FARGERIE, FERRIERE, CHASSIGNEUX.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

Deux délibérations sont rajoutées à l'ordre du jour : désignation de membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs et autorisation de réaliser une ligne de trésorerie.

### 1. Mise en place de la commission intercommunale des Impôts Directs (CIID)

---

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il est nécessaire de constituer une nouvelle commission en charge de la révision des bases d'imposition sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, pour ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels.

Chaque commune doit désigner deux représentants titulaires et deux suppléants.

Les représentants désignés pour siéger dans cette commission sont : Daniel LOMBARD et Simone MARCHAND (titulaires), Bruno SUBTIL et Pierre CARADOT (suppléants).

### 2. Réalisation d'une ligne de trésorerie

---

La commune peut parfois avoir quelques problèmes de trésorerie lorsque des subventions se font attendre. Il est donc décidé de renouveler le contrat signé avec la Caisse d'Epargne pour une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 200 000 €. Les intérêts sont à payer uniquement lorsque la ligne est utilisée et selon le montant mobilisé.

### 3. Fixation des tarifs du restaurant scolaire (Ecole Les Echaras)

---

Le bilan du restaurant scolaire pour l'année 2013/2014 fait apparaître 17 606 repas servis (soit une moyenne de **120 par jour** de fonctionnement) avec un **prix de revient moyen de 6,20 €**. La part communale dans un repas enfant s'élève à **34,56 %, soit 2,14 €**. Pour information, cela représente environ **302 €** d'aide municipale accordée à un enfant qui déjeune tous les jours scolaires.

Sur proposition de la commission, le Conseil Municipal décide pour l'année 2014-2015 de maintenir les tarifs de l'année précédente :

<b>Menu Enfant</b>	<b>4.00 €</b>
<b>Menu Adulte</b>	<b>5.60 €</b>
<b>Menu régime enfant</b>	<b>2.35 €</b>

Il est à noter que la moyenne du nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire augmente chaque année, alors que le nombre d'élèves reste pratiquement stable.

Pour information, les enfants de l'école intercommunale « Les 3 Collines » à la Giraudière qui fréquentent le restaurant scolaire, paieront le tarif de **4,40 €** par repas cette année. Les repas sont préparés par les ateliers d'apprentissage de la Giraudière.

#### 4. Avenant à la convention signée avec la Maison des Jeunes et de la Culture de l'Arbresle

---

Une convention a été reconduite début 2014 avec la MJC pour la gestion des activités périscolaires (avant et après l'école) et extrascolaires (mercredis et vacances).

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des temps d'activités périscolaires (TAP), la MJC va assurer également la gestion des activités pour les enfants des classes élémentaires (CP à CM2).

Il est donc nécessaire de prévoir un avenant pour intégrer le coût des TAP dans la convention.

Pour la période de septembre à décembre 2014, le surcoût est de **11 484 €** répartis avec les communes de Bibost, St Julien sur Bibost et Courzieu pour lesquelles la MJC assure également la gestion des TAP.

#### 5. Rapport 2013 sur le prix et la qualité du service déchets ménagers (année 2013)

---

Le rapport établi par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) se caractérise par une nouvelle baisse du tonnage d'ordures ménagères (6561 tonnes ont été incinérées soit **182 kg/habitant**) ainsi qu'une baisse des tonnages pour les emballages (2 026 tonnes soit **56 kg/habitant**).

La quantité de verre collectée baisse également malgré l'implantation de nouveaux conteneurs sur le territoire (1091 tonnes soit **30 kg/habitant**).

Le nombre d'usagers s'est stabilisé en déchèterie : 226 visiteurs par jour en moyenne (195 à Fleurieux sur l'Arbresle et 105 à Courzieu/la Brévenne). En revanche les quantités apportées ont augmenté, en particulier les déchets verts et les gravats.

En partenariat avec les acteurs du territoire, la CCPA a poursuivi des actions pour mieux gérer les déchets :

- le système de collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), en partenariat avec les pharmacies, satisfait les patients : 426 boîtes jaunes incinérées (311 boîtes jaunes en 2012, soit + 37 %).
- la collecte des textiles en déchèterie et dans les communes : près de 140 tonnes ont ainsi été détournées du tonnage des ordures ménagères classiques.
- la traditionnelle collecte des plastiques agricoles connaît un vif succès (25 tonnes valorisées).

Des animations scolaires ont permis de sensibiliser 27 classes de la maternelle au CM2 soit 612 élèves sur des thèmes comme le compostage ou le récup'art. Certaines classes ont également visité l'usine d'incinération de Villefranche sur Saône.

Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Redevance Spéciale est en vigueur sur le territoire. 80 redevables (dont les communes) financent la collecte de leurs déchets en fonction des volumes produits. Le produit attendu est d'environ 180 000 €.

Le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères était fixé à **9.20 %** pour l'année 2013.

#### 6. Rapport 2013 sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif (année 2013)

---

Ce rapport est aussi établi par la C.C.P.A.

Contrôles : en 2013 la CCPA a procédé à 613 contrôles de bon fonctionnement et 18 diagnostics sur des installations jamais encore contrôlées.

Concernant les installations neuves, il y a eu 65 contrôles de conception et 111 contrôles de réalisation.

Opérations groupées de réhabilitation : la Communauté de Communes anime depuis 5 ans des programmes de réhabilitation afin de permettre aux particuliers de bénéficier de subventions pour remettre aux normes leur assainissement défaillant.

Pour l'année 2012 le bilan de ces opérations est le suivant :

- 5 opérations terminées : à Dommartin, St Julien s/Bibost, Sarcey, St Pierre la Palud et Saint Germain s/L'Arbresle.
- 76 installations réhabilitées pour un montant étude et travaux de 475 122 € (après subvention il reste un coût moyen pour **le particulier de 2 373 €**)
- 5 opérations en phase Travaux : qui représentent une réhabilitation de 170 installations.

## 7. Informations Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)

---

Plusieurs informations cet été concernant la CCPA :

Mauvais été à l'Aqua Centre lié au temps, seulement 25 000 entrées (en moyenne 40 000 entrées les autres années).

Frésenius Médical a annoncé récemment une nouvelle opération sur la zone de la Pontchonnière. Acquisition de 36 000 m<sup>2</sup> de terrain à la CCPA et création de 80 emplois supplémentaires.

Présentation du projet de déviation de l'Arbresle par les services du Département. L'enquête publique pourrait se tenir fin 2015.

## 8. Travaux des commissions

---

### ○ Bâtiments Communaux – Assainissement

*City Stade* : les travaux sont terminés et l'équipement a été mis à la disposition des jeunes. Il reste les traçages et l'installation de poubelles et garage à vélo sur le site. Une clôture sera également posée pour bien délimiter le terrain avec la propriété voisine. L'accès au city stade se fait uniquement par le chemin créé et le parking « voitures » est celui devant la caserne des pompiers.

**Toute la population est invitée à l'inauguration le samedi 4 octobre 2014 à 11 h 00.**

*Extension local stockage salle polyvalente* : réunion avec les entreprises retenues le 22 septembre à 18 h 00. Les travaux doivent commencer début octobre.

*Assainissement* : décision de lancer la tranche conditionnelle concernant l'extension du réseau des Rivières d'en Haut pour le raccordement de 4 maisons à la station de roseaux des Rivières.

*Maison des Associations* : devis accepté pour la réalisation d'une fenêtre en pavés de verre afin de ne plus créer de nuisances vers la maison mitoyenne. Coût 3 500 € TTC pour des travaux prévus fin octobre.

### ○ Equipements de communication

*Parc informatique écoles* : la commune a obtenu une nouvelle dotation d'ordinateurs recyclés du Département pour l'école Les Echaras. 5 appareils seront également mis à disposition de l'école des 3 Collines.

*Syndicat Rhodanien du Câble* : une réunion aura lieu le 17 septembre pour étudier le projet de distribution de la fibre optique dans les hameaux des villages.

*Syndicat Départemental d'Electrification du Rhône* : une délibération prochaine devra confirmer les horaires d'extinction de nuit de l'éclairage public. Des panneaux indiquant que la commune pratique cette extinction seront installés aux entrées du village.

*Bibliothèque* : l'été a permis l'installation de nouveau mobilier et la réalisation d'un plan de repérage dans les rayons.

Le vernissage de l'exposition « A vos pinceaux » est prévu le **samedi 20 septembre à 11 h 00**.

### ○ **Information – Tourisme**

*Evolution du compte-rendu* : la commission a travaillé sur la finalisation de la nouvelle présentation du compte-rendu. Elle propose également une nouvelle mise en page des courriers administratifs de la commune.

*Panneaux informations* : des mini-textes ont été prévus pour être affichés sur les panneaux d'information à la Brévenne et à l'entrée du village pendant les périodes où il n'y a pas de manifestation annoncée.

La journée d'accueil des nouveaux arrivants est fixée au **samedi 29 novembre à 11 h**.

Un bilan des mercredis-découvertes organisés par l'Office du Tourisme de l'Arbresle est présenté. Il y a eu une forte augmentation de la fréquentation cet été. Plusieurs visites seront reconduites l'année prochaine. Bessenay a été concerné avec la visite du Gaec Marylo et la fabrication des fromages de chèvre.

La commission travaille également sur la refonte du livret d'accueil qui sera distribué début 2015.

*Panneaux aux entrées de la Brévenne* : des devis sont en attente pour leur restauration.

### ○ **Manifestations – Vie Associative**

*Vogue du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre* : globalement, tout s'est bien passé. 17 forains étaient présents. La commission va réfléchir à une animation municipale qui pourrait être proposée le vendredi soir aux enfants (retraite aux flambeaux...). Il y a certainement besoin également de communiquer davantage dans les communes voisines pour annoncer le programme des 3 jours.

La Foulée Bessenoise a connu un gros succès, avec 317 participants (contre 250 en 2013).

*Forum des associations* : **20 associations** ont participé et le public est venu nombreux prendre les informations pour les inscriptions aux différentes activités proposées. Bien que le sondage réalisé auprès des associations montre une majorité plutôt favorable à la tenue du forum tous les deux ans, le Conseil Municipal propose de le faire tous les ans pour les associations qui en manifestent l'intérêt.

*Commémoration du 11 novembre* : une réunion est prévue le **18 septembre à 20 h 30** pour la préparation de la manifestation.

*Repas des Aînés* : il aura lieu le **dimanche 5 octobre à la Salle des Fêtes du Prado**. Les personnes de 65 ans et plus sont cordialement invitées avec leur conjoint après inscription auprès du secrétariat de mairie.

### ○ **Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires**

*Rentrée scolaire et rythmes scolaires* : la rentrée a eu lieu le 2 septembre avec des effectifs stables à l'école.

Les nouveautés de cette année : classe le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et pas classe le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30. A la place, sont organisés les nouveaux « temps d'activités périscolaires » (TAP), facultatifs.

Les enfants inscrits peuvent participer à deux activités dans l'après-midi (de 13 h 30 à 15 h 00 et de 15 h 00 à 16 h 30) ou partir à 15 h 00 si les parents le souhaitent. La MJC est chargée de la coordination des activités proposées par les trois Educatrices de Vie Scolaire (EVS) de l'école, un animateur du centre forme de l'Aqua Centre et trois animateurs de la MJC. Pour les maternelles, les quatre ATSEM de l'école proposent différentes activités aux enfants, après le temps de sieste.

Suite au premier vendredi de TAP, quelques détails d'organisation sont à affiner, ce qui est normal pour un fonctionnement nouveau pour tout le monde. Il y a eu 34 enfants en maternelle et 105 enfants de primaire présents le vendredi 5 septembre, soit environ 64 % des effectifs de l'école.

*Conseil Municipal d'adolescents* : la commission va réfléchir à sa mise en place dans les prochaines semaines.

### ○ Voirie – Environnement – Agriculture

*Trottoirs Route de Bibost* : les travaux vont reprendre le 15 septembre et devraient être terminés à la fin du mois.

*Fleurissement* : le jury d'arrondissement est passé sur la commune le 9 juillet et le jury départemental le 29 juillet. Ce dernier doit ou a dû faire une deuxième visite sans en aviser la commune. Espérons, pour le travail de la commission, du service technique et des bénévoles, que l'obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur pour la commune soit pour cette année !

*Multi Accueil Les Griottes* : une barrière de sécurité doit être installée prochainement.

*Terrain de foot en gorre* : la main courante sera changée car elle est très détériorée.

### ○ Urbanisme - Economie

*Projet maison paramédicale* : suite à une consultation des professions paramédicales en juillet, une rencontre avec les professionnels et l'opérateur SEMCODA a été programmée le mercredi 10 septembre pour évaluer les besoins de chacun.

L'Auberge de la Brévenne sera de nouveau en activité courant octobre. Le bâtiment et le fonds de commerce sont rachetés par Monsieur Daniel MASSEY, propriétaire de l'Endroit et l'Adresse à L'Arbresle et de La table médiévale à Civrieux d'Azergues.

Une opticienne doit s'installer place du marché avant la fin de l'année.

## 9. Questions diverses

---

*Permis de construire déposés :*

NOM	ADRESSE terrain	OBJET	Déposé le
PC Modificatif : GRILLET Florent	Route de Bibost	Remplacement des menuiseries bois par des menuiseries alu de coloris bleu	23/07/14 Accordé le 08/08/2014
PROST Colette UBEDA Philippe	2 chemin de la Cerisaie	Construction d'un garage de 60 m <sup>2</sup> pour 2 voitures.	31/07/14 Accordé le 19/08/14
PC modificatif : SCI Le Lotus Bleu LOTTE Raymond	27 place du Marché	Modification façade sur rue, Modifications sur cour : création de fenêtre sur montée d'escalier, couverture translucide sur montée d'escalier, création d'un toit pour rangement sur la terrasse et pose d'un garde-corps.	11/08/14
AVIFRUITES EARL GAYET Aurélien	Le Petit Sus	Construction d'un hangar agricole pour rangement matériel agricole.	03/09/14
Commune de Bessenay	24 rue St-Irénée	Extension d'un local destiné au rangement de matériel communal (salle polyvalente)	04/09/14

## Infos Mairie

### ○ Nouveaux Horaires déchèterie La Brévenne :

Les lundi, **mercredi**, vendredi après-midi : de 14h à 17h

Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 17h

Fermée les jeudi, dimanche et jours fériés.

Horaires du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : fermeture à 18 h au lieu de 17 h.

### ○ Tri sélectif :

Les bacs à couvercle jaune ne doivent être utilisés que pour le tri sélectif, **sinon ils ne sont pas collectés.**

## Infos Diverses

○ Les enfants et toute leur famille remercient toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, envois de fleurs et marques de sympathie se sont associées à leur peine lors du décès de **Madame Bataillon Marcelle.**

○ A LOUER à Bessenay : **Local commercial** comprenant : un espace de vente, une arrière-boutique et une réserve. Libre au 1/10/2014 Tel. 04.74.72.87.84 ou 06.84.40.74.15.

○ La boulangerie- pâtisserie ROCHARD sera fermée les 25, 26 et 27 octobre.

○ Nouveau à Bessenay : **Orthopédagogue** : spécialiste des troubles d'apprentissage. L'intervention orthopédagogique aide les enfants ayant des difficultés dans leurs apprentissages scolaires.

Cette aide consiste en :

- une évaluation des besoins et des capacités de l'enfant,
- Une pédagogie adaptée aux difficultés,
- Une méthodologie et une organisation pour l'apprentissage,
- Une prise en charge spécifique des « Dys »,
- Un accompagnement scolaire et une préparation aux examens,
- Une connaissance de son fonctionnement cognitif (façon d'apprendre)

La première consultation, gratuite, se fait seulement sur rendez-vous.

09.53.01.78.34 /06.95.89.84.04

Audrey LORNAGE, 22 place du Marché, 69690 BESSEY

Mail : [lorthodrey@gmail.com](mailto:lorthodrey@gmail.com)

Web : [audrey-lornage.e-monsite.com](http://audrey-lornage.e-monsite.com)

○ Nouvelle activité à Bessenay :

J'ai la passion du jeu d'échecs, mon but est de vous transmettre cette passion à vous qui avez de 7 à 77 ans ! Je vous propose mes services pour vous apprendre à jouer ou vous perfectionner aux échecs. Les cours se feront à Bessenay le mercredi de 15h à 17h. La participation aux frais est de 10€ pour l'année d'octobre 2014 à juin 2015.

Si vous êtes intéressé ou pour plus de renseignements, mon téléphone est le 04.78.33.01.74

Cordialement, Thierry PIPIT

### ○ Gymnastique Bessenay Club :

Vous informe et vous attend à la Maison des Associations au 1<sup>er</sup> étage

Du lundi au jeudi pour ses cours de gym tonic/ douce ou stretching.

Un tarif unique : 93 €, avec accès à tous les cours.

Venez nous voir aux 2 cours d'essai gratuit et n'oubliez pas : la GYM ... ça vous SUBLIME !

Allo : 06.75.28.87.63

### Le chiffre... 50

**C'est le nombre de questionnaires retournés en mairie suite à l'enquête de satisfaction concernant le bulletin municipal.**

88 % des répondants sont satisfaits de la formule proposée. On relève une nette préférence pour le format 8 pages.

64 % sont satisfaits de la distribution "boîte aux lettres".

Les remarques et suggestions concernent majoritairement la mise en page (évolution vers une formule type magazine).

L'intérêt de ce support pour la vie du village est souligné.

La commission information vous remercie pour vos remarques, précieuses, qui permettront de faire évoluer le bulletin.

Nous espérons que la nouvelle version répondra à vos attentes.



Mairie de Bessenay

[mairie@mairie-bessenay.fr](mailto:mairie@mairie-bessenay.fr)

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : [www.mairie-bessenay.fr](http://www.mairie-bessenay.fr)